

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA VALLEE DE LA BRECHE

COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL DU MERCREDI 20 février 2013.

Etaient présents:

M. Alain COPEL (Agnetz), M. Michel PAUCELLIER (Agnetz), M. Jean-Paul MARAZANOFF (Bailleval), M. HUMBERT Gérard représentant M. Jean PROTHAIS (Bailleval), Mr Claudinet LACAILLE (Breuil-le-Vert), M. VANDEN ECKHOUT José représentant M. Didier MARIOTTE (Cambronne les Clermont), M. MAGNIER Serge (Cauffry), M. GRUYERE Bernard représentant M. HEBERT Philippe (Cauffry), Mr Raymond SERET suppléant, représentant Mr Sandragassen CHELLUM (Laigneville), M. Renaud SERGENT (Liancourt), Mr Jean-Jacques DEGOUY (Litz), Mr Tristan LESCUYER (Litz), Mr Alfred ALIAS (Monchy-St-Eloi), Mr Jackies LLERES (Monchy-St-Eloi), Mr Bernard DUPONT suppléant, représentant Mr Christophe CHEMIN (Neuilly-sous-Clermont), Mr Michel DUPLESSI (Nogent-sur-Oise), M. Claude DEVIMEUX (Rantigny) M. Fabrice HODIN (Rantigny, Mr Michel DESCAMPS (Villers Saint Paul)

Etaient absents :

M. Sébastien DEBRIE (Breuil-le-Sec), Mme Marie-Laure DAUVIN (Breuil-le-Sec), M. Jean-Paul PLANQUE (Breuil-le-Vert), Mme Catherine RAMBOUILLET (Cambronne les Clermont), M. Philippe HEBERT (Cauffry), Mme Brigitte REMBAUVILLE (Clermont), M. MINE Franck (Clermont), Mr Hervé SARAZIN (Etouy), M. MALVOISIN Jean-Luc (Etouy), M. Jean-Claude PELLERIN (Fitz James), M. Thierry RUFFIN (Fitz James), Mr Dominique DONNARD (Laigneville), M. Gilbert PHILIPPOT (Liancourt), Mr Gilles VERNAY (Mogneville), M. Jules LANDECKER (Mogneville), M. Xavier GERARD (Neuilly-sous-Clermont), M. QURECHI Rehman (Nogent sur Oise), M. ARCHIE Alain (Villers Saint Paul)

1) **Election du secrétaire de séance.**

Avant l'examen de la question par le conseil municipal, le Président de séance vérifie les conditions de quorum : 19 présents et 17 absents .

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

Par un vote au scrutin ordinaire, par 19 voix « POUR », les membres du Comité Syndical:

- **DECIDENT** de désigner le secrétaire de séance au scrutin ordinaire
- **DESIGNENT**, M. Renaud SERGENT, secrétaire de séance.

2) **Débat d'Orientation Budgétaire.**

Chacun a été destinataire du débat d'orientation budgétaire avec la convocation à cette réunion.

Le programme 2013 sera constitué des travaux d'entretien et de restauration de la rivière. Les restes à réaliser, rattachés en fait sur l'exercice, puisque se sont des travaux de fonctionnement, n'impacteront pas les résultats. Ces travaux sont définis par la DIG.

Résumé :

Travaux d'entretien : 42 000 € qui restent à réaliser de 2012 auxquels s'ajoutent 18 000 € pour le programme 2013, soit un total d'entretien de 60 000 €

Restauration : 38 272 € de « restes » 2012 auxquels s'ajoutent 16 000 € de 2013.

Total 2013 global : 114 273 €.

Ces travaux permettront de mobiliser notre équipe pratiquement toute l'année. Le fait de ne pas faire appel à la sous-traitance permet non seulement de répondre plus vite à la demande mais aussi qu'Erwan ait une connaissance parfaite de la rivière dans ses moindres détails.

Cela n'empêche pas de faire appel à des entreprises spécialisées lorsque la technicité ou l'importance des travaux nous y obligent.

Erwan présente les travaux :

ANNEE 2012 :

ENTRETIEN

- Mai à juin : affluent, rû des Ecoillaux et du Héron à Agnetz, fossés du Marais et du Bois Hubert à bailleval, rû des Bloncards à Laigneville
- Octobre à décembre : embâcles Clermont Rantigny, fossé Ste Catherine, rû de la garde.

RESTAURATION

- Déflecteurs rû de la Garde à Clermont, Béronnelle à Fitz James.

ANNEE 2013 :

ENTRETIEN :

- Janvier : Entretien rû du Rayon
- Mars : plantations Rayon, Ste Catherine, rû de la Garde
- Février à juin : Brèche Agnetz, Etouy, Litz
- Novembre et décembre : Brèche aval Rantigny/Villers Saint Paul (à continuer en 2014)
- 2014 : Affluents : Béronnelle, Soutraine, Pont de Terre, Rotheleux, Coutance

RESTAURATION :

- Septembre octobre : Brèche à Breuil le Vert : retalutage des berges, diversification des écoulements (déflecteurs, blocs de pierre), plantations
- Septembre octobre : déflecteurs sur affluents larges rû de la garde et Béronnelle, plantations en berge, abreuvoirs

Messieurs Copel, Lacaille, Degouy, Devimeux s'inquiètent du fait que les travaux d'entretien seraient, par principe et aux dires de M. Menvielle, effectués tous les 5 ans, ce qui semble inquiétant puisqu'un ru est à refaire pratiquement tous les ans.

Malgré les efforts consentis pour les études, les finances se portent plutôt bien.

Un point noir toutefois. En 2011, des travaux de soutien de berge ont été réalisés à Bailleval le long du rû du Marais qui longe une route qui avait tendance à glisser dedans.

Les subventions ont été accordées par le Conseil Général et l'Entente, malgré cela, au moment de payer, il nous est signifié par l'Entente Oise Aisne que les travaux le long d'une route ne sont pas financés. D'où une différence de 7 747.30 € qui nous échappent.

Si l'Entente veut bien entendre raison, le conseil général suivra, Monsieur Vantomme, consulté sur le sujet, doit intervenir.

Si les membres du syndicat sont d'accord, l'affaire pourra être menée au tribunal.

L'étude sur les zones humides est terminée et impacte directement le budget 2012. Reste l'étude hydro-morphologique qui déterminera 3 projets importants d'amélioration de la rivière, qui ne pourront évidemment pas démarrer en 2013. Par contre, une réflexion sur ces 3 projets sera à mener. Les documents présentés par Erwan sont disponibles sur le site internet du syndicat.

Dans les prochains jours, sera lancée la construction de l'abreuvoir type à Agnetz.

Enfin, dans le cadre des missions d'Erwan, rentrent les actions de sensibilisation et de formation. Aussi, une première expérience a-t-elle été lancée à l'école élémentaire d'Agnetz pour sensibiliser les enfants à la rivière et à l'environnement.

Autre point ayant un impact plus moral que financier (hormis sur la retraite) Erwan a obtenu son concours de technicien territorial, le poste pourra être créé lors d'un prochain conseil syndical. De fait, AEU sera conservé comme bureau d'études mais de plus loin.

3°) QUESTIONS ORALES

Le 12 février dernier, lors d'une réunion en Sous-préfecture, il a nous a été exposé la nécessité de créer un SAGE pour gérer de manière cohérente les problèmes de l'eau. La candidature de la Vallée Dorée et celle du pays clermontois-plateau picard ont été proposées dans le cadre de la désignation d'une structure porteuse. Le SIVB s'est proposé pour porter l'étude de gouvernance. Mais la mise en œuvre d'un SAGE pouvant durer de 6 à 10 ans, il n'y a pas péril en la demeure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.